



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-23462>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-23462**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 23PI26 - ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE DE VISITE D'INSPECTION DETAILLEE PERIODIQUE REGLEMENTAIRE DES OUVRAGES D'ART (IDP ET IQOA) SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES DE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

Description : Le présent accord cadre a pour objet de réaliser les inspections périodiques des ouvrages d'art de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. La présente consultation a pour objet la réalisation des inspections détaillées périodiques aériennes et immergées et la cotation IQOA d'ouvrages d'art implantés sur les 12 territoires de la métropole Toulon Provence Méditerranée (Carqueiranne - La Crau - Hyères les palmiers - La Garde - Ollioules - Le Pradet - le Revest les eaux - La Seyne sur mer - Six Fours les Plages - St Mandrier sur Mer - Toulon - La Valette) selon les modalités fixées par l'Instruction Technique pour la surveillance et l'Entretien des Ouvrages d'Art du 19 octobre 1979, révisée le 26 décembre 1995. Les ouvrages concernés sont : - les ouvrages de franchissement ; - les ouvrages de soutènement : tous les accessoires de voiries, les encorbellements et les buses de plus de 2 mètres.

Identifiant de la procédure : a6259dc5-dbda-4452-8c3d-b9b447b9487e

Identifiant interne : 23PI26

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71631400 Services de contrôle technique d'ouvrages de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71631450 Services d'inspection des ponts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71631480 Service d'inspection routière

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71328000 Services de vérification de la conception des structures portantes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer au dossier d'appel d'offres

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE DE VISITE D'INSPECTION REGLEMENTAIRE DES OUVRAGES D'ART SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES DE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE.

Description : Le présent accord cadre a pour objet de réaliser les inspections périodiques des ouvrages d'art de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. La présente consultation a pour objet la réalisation des inspections détaillées périodiques aériennes et immergées et la cotation IQOA d'ouvrages d'art implantés sur les 12 territoires de la métropole Toulon Provence Méditerranée (Carqueiranne - La Crau - Hyères les palmiers - La Garde - Ollioules - Le Pradet - le Revest les eaux - La Seyne sur mer - Six Fours les Plages - St Mandrier sur Mer - Toulon - La Valette) selon les modalités fixées par l'Instruction Technique pour la surveillance et l'Entretien des Ouvrages d'Art du 19 octobre 1979, révisée le 26 décembre 1995. Les ouvrages concernés sont : - les ouvrages de franchissement ; - les ouvrages de soutènement : tous les accessoires de voiries, les encorbellements et les buses de plus de 2 mètres.

Identifiant interne : UNIQUE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71631400 Services de contrôle technique d'ouvrages de génie civil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71631450 Services d'inspection des ponts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71631480 Service d'inspection routière

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71328000 Services de vérification de la conception des structures portantes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est définie aux articles 1.8 du RC et 5 du CCAP. Une clause de réalisation de prestations similaires est définie à l'article 1.7 du RC.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 203,530 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an, à compter de sa date de notification. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 4.2 du RC. La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Le montant total des prestations pour la durée initiale de l'accord-cadre est défini comme suit : Minimum annuel = 100 000 euros HT; Maximum annuel = 1 000 000 euros HT. L'estimation annuelle des prestations est de 203 530 euros HT, soit un montant total estimé des commandes de 814 120 euros HT, toutes périodes confondues. Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 9 du CCAP.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres

d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance no 2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat. Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics. Niveau spécifique minimal exigé : Le personnel doit avoir suivi une formation qualifiante spécifique à l'inspection des ouvrages et doit avoir, au minimum, les qualifications conformes aux recommandations de l'IDRRIM (Article 11.1.1 du CCTP et annexe 2 du CCTP) ou équivalent. - Une personne de niveau ingénieur justifiant d'une formation spécialisée initiale ou continue en ouvrages d'art et en pathologie, ou d'une personne ayant suivi une formation qualifiante de chargé d'études en ouvrages d'art, ou équivalent ; Cette personne, dite " Chargé d'Études Ouvrages d'Art " est chargée de diriger et d'exploiter l'ensemble de l'inspection détaillée ; - Une ou plusieurs équipes d'inspection dirigées : â-º soit par une personne titulaire d'un diplôme de niveau BTS génie civil (ou équivalent) â-º soit par un ingénieur justifiant d'une formation spécialisée en génie civil et ouvrages d'art, â-º soit par une personne ayant suivi une formation qualifiante d'inspecteur en ouvrages d'art Cette personne, dite " Inspecteur Ouvrages d'Art " intervient dans l'organisation pratique de l'inspection, réalise les relevés d'observation et propose au Chargé d'Etudes une interprétation des observations (cause, gravité). Le candidat remet la présente fiche de niveau minimum exigé, renseignée et complétée par les documents choisis par le candidat afin de permettre l'appréciation par le pouvoir adjudicateur de son habilitation. Pour justifier de la qualification ou de son équivalence, les candidats renseigneront et remettront la fiche de qualification niveau spécifique minimal jointe au DCE. Conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 11/04/2012 n°355-564, les références des prestations ne sont pas suffisantes pour attester de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat, étant précisé qu'ils ne constituent pas des justificatifs de capacité émanant de tiers indépendants.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la(les) société(s) cotraitante(s). Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat. Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : La méthode de notation et les sous-critères sont définis à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations au vu du bordereau de prix unitaires et forfaitaires valant détail estimatif non contractuel (B.P.U.F. valant D.E.N.C.)

Description : La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 30

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/04/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 03/04/2024 à 09:00

Lieu : Toulon

Informations complémentaires : L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des différends CCRA

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Numéro d'enregistrement : 24830054300217

Adresse postale : 107 BD HENRI FABRE, CS30536

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@metropoletpm.fr

Téléphone : +33 494938300

Adresse internet : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Profil de l'acheteur : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : TA TOULON

Adresse postale : 5 rue Racine, BP 40510

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Pays : France

Point de contact : marchespublics@metropoletpm.fr

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : +33 494427930

Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité Consultatif de Règlement Amiable des différends CCRA

Numéro d'enregistrement : CCRA MARSEILLE

Adresse postale : Place Felix BARET CS 80001 CEDEX 06

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13282

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : +33 484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 9ce1861b-2b50-4339-ae58-9c829c0ba26a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/02/2024 à 10:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/02/2024